

227

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Paraissant tous les trois mois

TOME I
(VINGT ET UNIÈME ANNÉE)

N° 1

Janvier-Mars 1899

H. LECHAT

Χρόσιαι τέττιγες.

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE

Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

Marseille : PAUL RUAT, 22, RUE NOAILLES | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE

Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 45, RUE DES TOURNEURS

Paris :

A. FONTEMOING, LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
4, RUE LE GOFF

Bibliothèque Maison de l'Orient



150039

Χρύσειοι τέττιγες

(THUCYDIDE, I, 6, 3.)

M. Studniczka a repris récemment et traité avec une singulière abondance d'arguments archéologiques une question déjà fort ancienne, à savoir ce qu'était cette mode de coiffure ionienne et attique, appelée *crobylos*, et ces « cigales d'or » par lesquelles s'attachait le *crobylos*¹. Il a montré d'une façon définitive, je crois, que la seule explication légitime du *crobyle* est celle qu'en avait proposée autrefois M. Conze²; on peut tenir cette partie du problème pour résolue. Quant aux attaches en or, dites « cigales », la démonstration faite d'abord par M. Helbig³, puis retouchée et fortifiée par M. Studniczka, ne paraît pas à première vue aussi satisfaisante. Elle doit être juste, cependant; mais il y manque peut-être quelques mots, qui seraient de nature à dissiper un dernier reste d'obscurité.

Il semble que des bijoux appelés τέττιγες n'ont pu être ainsi désignés que parce qu'ils offraient une certaine ressemblance de forme avec l'insecte de ce nom. Cette hypothèse si naturelle se trouve pourtant être fausse, et l'examen des monuments figurés oblige à l'écarter: nulle part, ni dans les sculptures attiques du VI^e et du V^e siècle, ni sur les vases peints si nombreux pour cette période, on ne voit émerger de la coiffure des hommes ou des femmes une broche en forme de cigale ou une épingle à tête de cigale. Les mêmes monuments témoignent, au contraire, que la chevelure était enserrée dans un ou plusieurs liens, généralement allongés en spirale. On a, en effet, recueilli dans des tombes antiques, à côté de la tête

1. F. Studniczka, *Krobylos und Tettiges* (*Jahrbuch arch. Inst.*, XI, 1896, p. 248-291).
— Cf. mon compte rendu de cet article dans la *Rev. Ét. gr.*, X, 1897, p. 342-344.
2. Conze, *Krobylos* (*Nuove Memorie dell' Inst.*, p. 408-420, pl. XIII).
3. W. Helbig, *L'épopée homérique*, trad. française, p. 305-310.

du squelette, des spirales en bronze ou en or, qui, en raison de leur nombre, de leurs formes et de leurs dimensions, ne peuvent pas être des pendants d'oreille et ne sauraient être que des serre-boucles pour les cheveux. Elles nous apprennent en quoi consistaient ces « liens d'or » que le poète Asios voyait briller dans les cheveux des Samiens élégants au VI^e siècle :

Χαίται δ' ἠωρεῦντ' ἀνέμων χρυσεῖσις ἐνὶ δεσμοῖς¹.

Au vers qui précède immédiatement celui-là, le poète, parlant de ces bijoux d'or sous un autre nom (*κορύμβαι*), dit qu'ils étaient sur les têtes « comme des cigales » :

Χρῦσαι δὲ κορύμβαι ἐπ' αὐτῶν τέττιγες ὄς.

Puisque l'on pouvait comparer ces bijoux à des cigales, il n'est pas étonnant que le nom de *τέττιγες* ait fini par leur rester. Il est donc légitime d'assimiler aux *τέττιγες* de Thucydide les serre-boucles en spirale que l'on reconnaît sur les monuments figurés du VI^e et du V^e siècle et que l'on a retrouvés dans des tombeaux de cette même époque en Grèce et en Étrurie.

Si bien déduite que soit cette explication, elle laisse subsister une certaine inquiétude. On ne comprend guère comment des bijoux, des accessoires de la coiffure, qui consistaient en des spirales métalliques plus ou moins longues, ont pu être comparés à des cigales et en prendre le nom. M. Studniczka répond : « C'est parce que ces bijoux étaient posés sur la tête et dans la chevelure, comme les cigales se posent au sommet des arbres, dans le feuillage. » Je ne crois pas que l'auteur lui-même ait été entièrement satisfait par sa réponse; car les couronnes aussi et les bandelettes sont posées sur la tête et dans la chevelure, sans que l'on ait jamais songé, pour cela, à les comparer à des cigales. J'avais donc exprimé des réserves sur ce point, dans l'analyse que j'ai faite jadis de l'article de M. Studniczka². Depuis, il m'a semblé que la difficulté pouvait être écartée.

1. Cf. Athénée, XII, 525 EF.

2. Cf. *Rev. Ét. gr.*, endroit cité, p. 314.

Pour justifier la comparaison, il suffit que les serre-boucles, sans ressembler le moins du monde à des cigales, aient pu *rappeler la cigale*, en ce que celle-ci a de plus caractéristique. Or, il est bon de se souvenir que la cigale est un des insectes qu'on entend le plus et qu'on voit le moins. Les personnes qui ont vécu en Grèce et dans le Midi de la France savent que, pendant un été entier, on peut entendre chanter chaque jour des centaines de cigales, sans jamais en découvrir une seule. Ce que cet insecte offre de plus distinctif n'est donc pas tant la forme de son corps que son chant spécial, ce bruit aigre et métallique qu'il fait sans être vu. Aussi est-ce ce trait-là exclusivement que les anciens poètes grecs ont mis en relief, lorsqu'il leur est arrivé d'introduire la cigale dans une comparaison ou une description¹. Pourquoi en irait-il autrement ici? On admettra bien la possibilité d'une comparaison en ces termes : des bijoux, dissimulés dans les cheveux comme les cigales dans le feuillage, et, comme les cigales, se révélant par le bruit métallique qu'ils font en frottant l'un contre l'autre. Reste à montrer que les τέττιγες de la coiffure répondent à ces conditions.

Ces objets étaient, d'après ce que nous avons vu, des spirales d'or ou de bronze doré, destinées à retenir et à serrer, une par une, les boucles de cheveux. Le diamètre de plusieurs des serre-boucles qu'on a retrouvés dans des tombeaux étant peu considérable, il en résulte que les boucles elles-mêmes devaient être peu épaisses et, par suite, que la coiffure en comportait un assez grand nombre. Les serre-boucles étaient donc employés en assez grande quantité à la fois : divers faits, relevés par M. Helbig, le prouvent sans conteste². Quelques-unes des spirales se trouvaient nécessairement cachées sous les boucles superposées ; mais, au moindre mouvement de la tête et surtout pendant la marche, on devait entendre sortir de la chevelure un léger bruissement métallique, *analogue au chant des cigales dans le feuillage*. Telles de ces spirales à cheveux,

1. Cf. *Iliade*, III, 150-152. La comparaison porte évidemment sur l'échange de paroles que les vieillards troyens font entre eux, sur leur jacassement de cigales (si je puis dire, sans leur manquer de respect). — Cf. aussi Hésiode, *Travaux et Jours*, 582-584 : ἤχεται τέττιξ, la *sonore cigale*.

2. Cf. Helbig, *L'épopée homérique*, trad. française, p. 310, note 3.

découvertes en Béotie et à Olympie¹, sont à peine larges comme une bague ordinaire, mais, en revanche, sont très allongées et développent une grande surface de métal; quand plusieurs serre-boucles de cette taille se heurtaient, le bruit qu'ils produisaient ne pouvait manquer d'être perçu. De là serait venue, d'abord, la comparaison avec les cigales, puis, pour faire court, l'appellation directe de τέτραρες.

En somme, ce nom se rapporterait à une mode de coiffure qui nécessitait l'emploi des spirales métalliques en assez grand nombre. A cette mode d'autres succédèrent, celle du *crobylos* par exemple, pour laquelle il fallut des spirales plus larges, mais beaucoup moins nombreuses; un serre-boucles unique put même suffire. Dès lors, le nom de τέτραρες, pris à la rigueur, cessait d'être justifié; il demeura néanmoins, parce que l'usage l'avait consacré pour désigner toute spirale à cheveux.

HENRI LECHAT.

Lyon.

1. Helbig, *L'épopée homérique*, p. 306, fig. 94-95.

